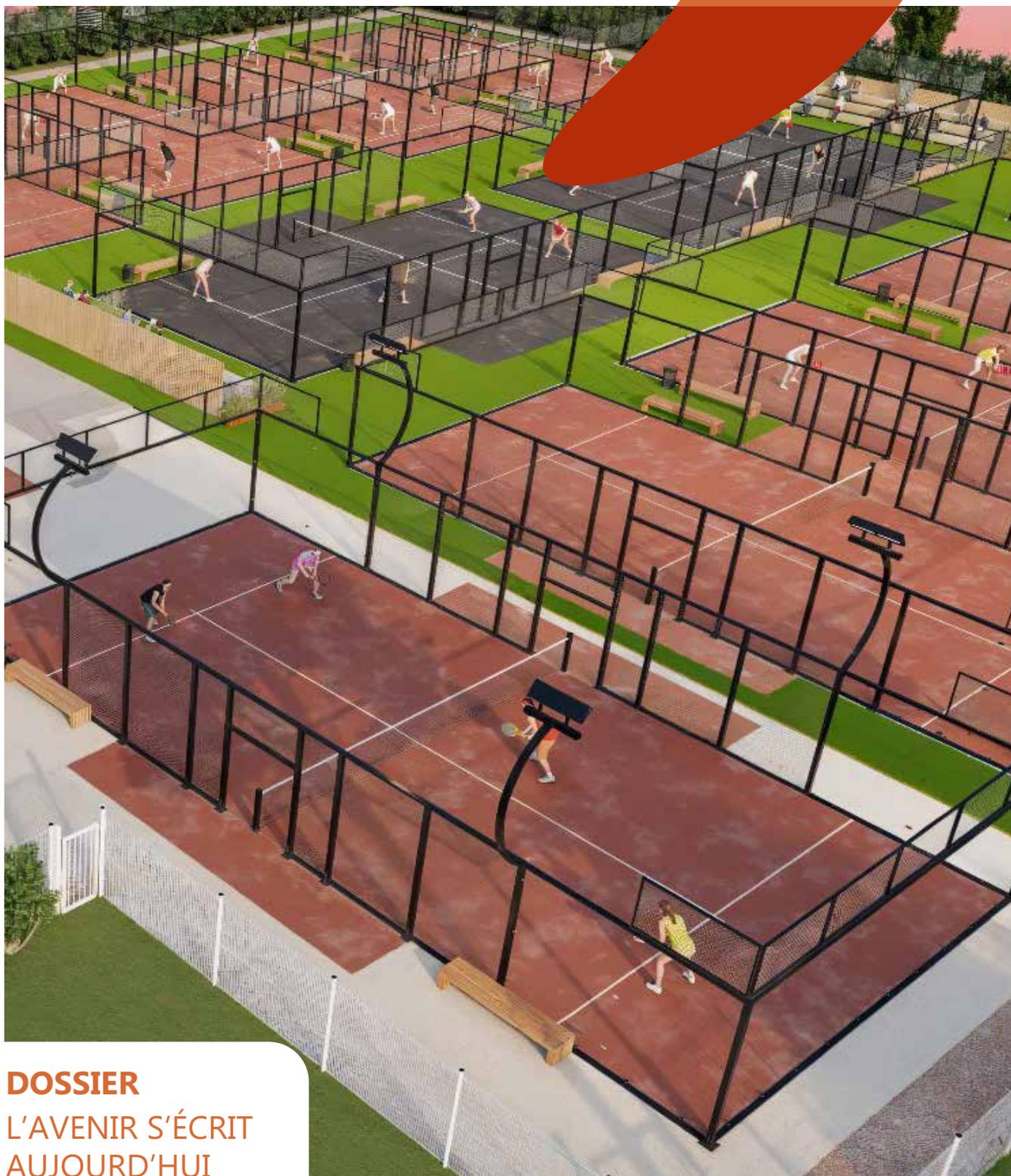


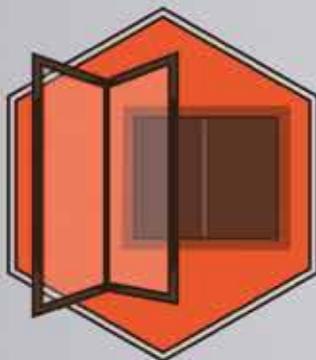
L'ACCENT PÉROLIEN

N°41 JANVIER FEVRIER MARS 2025 | www.ville-perols.fr



DOSSIER
L'AVENIR S'ÉCRIT
AUJOURD'HUI

MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS



VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION
PARTICULIER & PRO



SCHÜCO



Email : contact@hexagonesud.net
www.hexagonesud.net



Mieux chez moi, mieux pour la planète

04 67 71 16 41



DOSSIER	
CHANTIERS D'AVENIR	4 9
INFOS	
F-ONE	10
TRAVAUX	14
ZFE	16
PARKING G.BRASSENS	18
BRÈVES	20 22
ATELIERS NUMÉRIQUES	25
ENTREVUE	
PIERRE MORTEFON	11
ACTU	
3 ^{ÈME} FLEUR	12 13
LES RESTOS DU CŒUR	27
CULTURE	
MÉDIATHÈQUE	24
ÉCONOMIE	
NOUVELLES ADRESSES	26
ÉVÈNEMENTS	
RETOUR EN IMAGES	28 29
CONSEIL MUNICIPAL	30 32

PERMANENCES DU MAIRE

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur RDV (Hôtel de ville - 2^e étage).
Contactez le cabinet du maire au **04 67 50 45 01** ou par courriel à **cabinetdumaire@ville-perols.fr**



L'ACCENT PÉROLIEN

Journal municipal d'information de Pérols
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80 005
34473 Pérols CEDEX - Tél.: 04 67 50 45 00

Directeur de la publication : Jean-Pierre Rico

Rédaction & graphisme : Service communication
communication@ville-perols.fr

Crédits photos & illustrations :

Mairie de Pérols - AdobeStock.com

Antoine Lorin [antoinelorinphotos.com]

Impression & publicité :

LPJ Hippocampe | Dépôt légal : JANVIER 2025

Le journal est consultable sur le site de la ville
www.ville-perols.fr



Chères Péroliennes, chers Péroliens,

En ce début d'année 2025, permettez-moi, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de vous adresser mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de l'entraide, de la solidarité et de l'attachement à notre belle commune de Pérols.

Les festivités de Noël ont une fois de plus confirmé la magie qui règne dans notre village. Grâce à votre participation, la féerie a illuminé nos rues, nos cœurs, et renforcé ce lien si précieux qui nous unit. Ces moments partagés autour des illuminations, du marché de Noël et des animations pour petits et grands resteront gravés dans nos mémoires.

L'année 2025 s'annonce riche en projets. De grands chantiers, essentiels pour le développement et le bien-être de notre commune, seront lancés. Parmi eux, la réhabilitation de plusieurs infrastructures publiques, l'amélioration des réseaux... Mais également la mise en sécurité contre les inondations du quartier des Cabanes et la réfection complète du complexe Marius Vitou. Ces travaux reflètent notre ambition commune : moderniser Pérols tout en préservant son authenticité.

Cette authenticité, nous la trouvons dans nos traditions taurines et culturelles, piliers de notre identité. Pérols est et restera un village fier de ses racines. Les courses camarguaises, les abrivados, et nos fêtes votives continueront d'être au cœur de nos célébrations. Préserver cette richesse, c'est honorer notre histoire tout en la partageant avec les nouvelles générations. À travers ces événements, c'est une fois encore notre esprit de village, chaleureux et solidaire, qui s'exprime pleinement.

En 2025, nous continuerons à construire ensemble un Pérols dynamique, solidaire, accueillant et respectueux de ses traditions, dans lequel chaque génération trouve sa place et partage ses valeurs. Votre soutien et votre implication sont et resteront le moteur de notre action.

Très belle année à toutes et à tous !

Jean-Pierre Rico,
Votre maire



ENTREVUE AVEC M. LE MAIRE

MONSIEUR LE MAIRE, 2025 EST UNE ANNÉE CHARNIÈRE EN MATIÈRE DE GRANDS TRAVAUX, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

Aujourd'hui le constat est que toutes les démarches administratives et réglementaires prennent énormément de temps, et malgré les envies et les projets que l'on peut avoir, on s'aperçoit que tout est long. 2025 va certainement être une année avec beaucoup de travaux mais la réalisation n'est pas qu'un bas calcul électoral. Il s'agit d'abord du résultat de difficultés financières. Arriver à financer des projets d'envergure n'est pas simple, et les aspects réglementaires sont longs et compliqués. **2025 va être une année d'aboutissement de très gros chantiers.**

QUELS SONT LES GRANDS CHANTIERS DE 2025 ?

Tout d'abord, un chantier qui est une priorité absolue de la majorité municipale depuis 10 ans : c'est la **mise en protection du quartier des Cabanes et la mise en sécurité des populations contre les inondations**. Il aura fallu 6 ans pour modifier le PPRI, donc l'intégralité du précédent mandat. Et là, entre toutes les procédures diverses et variées, il aura fallu pratiquement 5 ans pour avoir les autorisations de commencement de travaux ainsi que les **financements intégralement supportés par l'État, la Région et la Métropole**. Ce chantier, très attendu par les riverains du quartier des Cabanes sera accompli fin 2025. Cette 1^{ère} opération primordiale déterminera une prochaine étape : l'aménagement de ce quartier des Cabanes. Aucun nouveau logement mais une mise en valeur de la typicité de ce quartier

dans lequel on retrouve l'une des 2 activités traditionnelles ancestrales à Pérols qui est la pêche sur l'étang et notamment la pêche à l'anguille.

Deuxième chantier, et non des moindres, la **réfection du complexe sportif Marius Vitou**. Les utilisateurs du complexe, notamment les pratiquants de football souhaitaient un terrain synthétique.

Nous devons faire face à des priorités budgétaires, et depuis 10 ans, nous recherchons des solutions pour pouvoir offrir à nos jeunes ce terrain de football synthétique sachant que cela coûte entre 600 et 800 000,00 euros. Cette solution, nous l'avons trouvée. Grâce à une délégation de service public (une externalisation de services), et bien nous aurons, en 2025, la réfection complète du complexe sportif Marius Vitou, mais également la **création de terrains de padel**.



LA RÉFECTION
DU COMPLEXE
SPORTIF MARIUS
VITOU AVEC
UN TERRAIN
SYNTHÉTIQUE

"NOTRE SOUHAIT AVEC LA MÉTROPOLE : RÉALISER UNE VOIE VERTE QUI RELIE LE TERMINUS DU TRAM À LA PLAGE POUR PIÉTONS ET CYCLISTES".



La morosité ambiante que l'on connaît depuis l'après Covid et les difficultés internationales seront malheureusement encore présentes en 2025.

Notre souhait est que Pérois continue d'être une ville agréable, une ville dans laquelle l'ensemble des générations puisse vivre de manière équilibrée.

Et je rappelle que depuis 11 ans, les équipements scolaires sont améliorés chaque année. Les tarifs des services proposés tels que les crèches, la restauration scolaire, le centre de loisirs n'ont pas augmenté depuis 10 ans et n'augmenteront pas en 2025. Ce gel des tarifs permet de soutenir nos familles en leur garantissant un pouvoir d'achat.

Les péroliens bénéficient d'un **cadre de vie privilégié, propre et sécurisé** dans lequel sont organisées tout au long de l'année des manifestations de tous types ; qu'elles soient éducatives, sportives, artistiques, musicales, traditionnelles et taurines.

En 2025, Pérois c'est 161 jours de manifestations programmées. 161 jours durant lesquels les péroliens peuvent se retrouver entre eux et partager le bien vivre à Pérois.

Y A-T-IL D'AUTRES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS ?

Oui. Notre souhait avec la Métropole concernant les aménagements à venir, est la **réalisation de la voie verte** qui permettra de relier la station du terminus du tramway à la plage pour les piétons et les cyclistes. Cette voie verte longera le projet F-ONE. F-ONE est une entreprise pérolienne, n°2 mondiale du kitesurf et n°1 mondiale du wingsurf. Elle va implanter son siège social ainsi que son département recherche et développement sur le site des Cabanes de Pérois. **L'installation de nouvelles entreprises contribue au rayonnement de la ville.** Il y a quelques temps, l'installation de l'école Studi a généré 650 emplois. F-ONE est la référence en matière de sport aquatique, une référence mondiale. Elle va intégrer la refonte du quartier de ce qu'on appelle le Grau de Pérois. Une zone qui a été dépolluée il y a quelques années, a accueilli les sédiments du dragage du canal et du port. Cet endroit va bénéficier d'un « lifting » environnemental pour constituer une trame verte et bleue de biodiversité et de rupture urbaine entre la ville et la plage.

De grands chantiers vont aussi se poursuivre cette année, lesquels vont s'étaler sur 2/3 ans, à savoir la **réfection complète de la route de Lattes** ainsi que la **réfection et le passage en LED de l'éclairage public.**

QU'EN EST-IL DU FINANCEMENT DE CES TRAVAUX ?

Les travaux de rénovation du complexe Marius Vitou sont **intégralement financés par le groupe Nicollin**, lauréat de la DSP.

Aucun financement de la ville de Pérois n'est sollicité pour ces chantiers d'envergure, ce qui nous permet de continuer notre action sur les bâtiments communaux, et ainsi continuer à les mettre en valeur, aux normes et faire en sorte que ce patrimoine soit le plus opérationnel.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE COMPLEXE MARIUS VITOU

AMÉNAGEMENTS ET CRÉATIONS NOUVELLES EN PERSPECTIVE

Depuis 10 ans, la commune s'évertue à trouver des solutions pour réaliser des travaux au complexe Marius Vitou, notamment pour répondre à la demande des joueurs de foot qui souhaitent un terrain synthétique. Grâce à une Délégation de Service Public (DSP) remportée par le groupe Nicollin, **le complexe sportif Marius Vitou s'apprête à vivre une transformation majeure qui profitera à l'ensemble des Péroliens.** Cette initiative ambitieuse vise à moderniser les infrastructures sportives de la commune avec une **reprise du terrain d'honneur peloué**, mais surtout la **création d'un terrain synthétique** qui servira pour tous les entraînements. Les terrains de tennis ne seront pas en reste. Les travaux prévoient la **réfection complète à neuf de 5 courts** de tennis, la **création de courts de padel** qui va permettre la pratique d'une nouvelle discipline sportive à Pérols, et à échéance la **rénovation du club house** qui apportera plus de convivialité sur ce site rénové à 100 %.



Le projet prévoit donc plusieurs améliorations significatives :

- **Création d'un stade en pelouse synthétique**, permettant une utilisation optimale toute l'année
- **Rénovation du stade d'honneur**, pour offrir des conditions de jeu idéales aux équipes locales
- **Rénovation du club-house**, qui deviendra un lieu central de convivialité et d'échanges pour les sportifs et les habitants
- **Réhabilitation complète de 5 courts de tennis**, pour satisfaire les amateurs de la petite balle jaune et la création de 12 courts de padel, une discipline dynamique et en plein essor qui fera son entrée à Pérols.



Pour ces 2 disciplines donc, de gros travaux de constructions sont prévus :

- Construction d'un bâtiment métal-textile abritant 10 terrains de padel
- Construction d'un bâtiment métal-textile abritant 2 terrains de tennis
- Aménagement d'un terrain de padel double et d'un terrain de padel simple en extérieur
- Aménagement des abords comprenant la création d'une clôture, de réseaux, de traitements de surface, de haies et parterres végétalisés.



Le projet intégrera l'accessibilité à tous les types de handicaps, c'est ainsi que seront notamment prises en compte :

- Pour la déficience visuelle : des exigences en termes de guidage, de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience auditive : des exigences en termes de communication, de qualité sonore et de signalisation adaptée
- Pour la déficience intellectuelle : des exigences en termes de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience motrice : des exigences spatiales, de stationnement et de circulation adaptés, de cheminement extérieur et intérieur, de qualité d'usage des portes et équipements.

Avec des infrastructures modernes, **Pérols pourra accueillir de nombreux évènements sportifs** et attirer de nouveaux pratiquants grâce à l'arrivée du padel qui enrichira les disciplines disponibles et séduira un public varié.

Le club house rénové offrira un espace convivial, favorisera les rencontres et renforcera le lien social.

Ces aménagements importants renforceront la notoriété de la commune et dynamiseront son tissu associatif.

Le complexe Marius Vitou se positionnera ainsi comme un **lieu incontournable pour le sport et la vie locale**, au service de tous les habitants de Pérols. La commune se réjouit de cette collaboration avec le groupe Nicollin, qui permettra de faire rayonner Pérols au-delà de ses frontières.

MISE EN PROTECTION DU QUARTIER DES CABANES ET DE SES HABITANTS

LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DÉBUTERONT EN MARS 2025.

Ces travaux visent à protéger les habitants et les biens contre les risques inondations grâce à l'installation de structures spécifiques **appelées palplanches**.

QU'EST-CE QU'UNE PALPLANCHE ?

Une palplanche est un élément de construction en acier, en béton ou parfois en bois, conçu pour former un mur continu. Ici, elles seront en acier et béton armé. Ces plaques verticales, sont enfoncées dans le sol pour créer une barrière solide. Elles servent principalement à renforcer les berges, pour protéger contre les inondations.

UN PROJET POUR SÉCURISER ET PROTÉGER

Ces travaux permettront non seulement de **protéger les habitations** mais également d'**assurer la sécurité des riverains**. Ils portent évidemment sur la mise en place de

palplanches et d'un mur en béton armé, mais également sur la reprise du dalot existant, la réalisation d'une rampe véhicule et d'une rampe PMR qui permettront de franchir l'ouvrage de protection, et la reprise de la plage en pente douce de l'ouvrage à l'Étang.

Ce chantier, **entièrement financé par l'État, la Métropole et la Région Occitanie**, s'inscrit dans une démarche de développement durable et de prévention. Cet aménagement consiste à créer un rideau de palplanches de 0,70m de hauteur en



Protection par palplanches



moyenne sur une longueur de 930m, pour assurer un niveau de protection défini par un niveau d'eau dans l'étang égal à 1,7m NGF (Nivellement Général de la France). Il permettra également d'**évacuer les eaux pluviales du quartier vers l'étang** grâce aux ouvrages de transparence hydraulique.

Afin de réaliser ces travaux, des accès temporaires à la plage seront réalisés. Il est prévu de créer un accès sur la partie nord et un accès sur la partie sud.

Cette opération s'inscrit dans l'Axe 7 du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) du Bassin de l'Or : Protection rapprochée du quartier du port de Pérols contre les inondations de l'Étang de l'Or. Le montant total s'élève à 3 100 529,00 € TTC réparti comme suit :

- État : 40%, soit 1 240 211,00 €
- Montpellier Méditerranée Métropole, maître d'ouvrage : 20%, soit 620 106,00 €

- Région Occitanie : 20%, soit 620 106,00 €.

- Fond Vert : 20%, soit 620 106,00 €

Le périmètre d'intervention des travaux se divisera en 2 secteurs :

- Le secteur Nord composé des habitations des riverains
- Le secteur Sud composé du port de plaisance et d'habitations.

F-ONE S'EFFORCE DE MINIMISER SON IMPACT ÉCOLOGIQUE EN ADOPTANT DES PRATIQUES DURABLES, TELLES QUE L'UTILISATION DE MATÉRIAUX RECYCLÉS.

F-ONE DÉMÉNAGE ET S'AGRANDIT

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE EXPERTE DANS LES SPORTS NAUTIQUES.

F-ONE spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements tels que le kitesurf, le foil, le surf foil, le wing foil et le stand-up paddle. Fondée en 1994 par Raphaël Salles, un passionné de sports de glisse, l'entrepreneur a su innover et se diversifier au fil des années pour devenir **un acteur majeur dans son domaine.**

Raphaël a été l'un des premiers français à participer aux séries de Coupe du Monde, se mesurant à des athlètes comme Robby Naish. À l'époque, son numéro de voile était F-1, qui représentait son pays et son classement mondial. Il a sans aucun doute participé et contribué aux années glorieuses du funboard, à l'époque où les compétitions attiraient des milliers de spectateurs et étaient retransmises en direct à la télévision.

L'entreprise, dont le siège social était situé au 170 route de la Foire, prendra ses nouveaux quartiers aux Cabanes, dans le triangle entre les RD 62 et RD 21, une superficie de 6 381 m². F-ONE y installera donc son nouveau siège social associé à ses ateliers de conception, de recherche et de développement.

Concernant la conception du projet en lui-même, la doctrine « Éviter - Réduire - Compenser » (ERC) a été appliquée afin d'**intégrer les enjeux environnementaux** et d'**éviter les impacts sur l'environnement.** Le véritable enjeu pour le projet est d'assurer la reconversion de ce site pour en faire une nouvelle entrée de ville, inscrite dans son environnement. Le site d'emprise de ce bâtiment présente des **caractéristiques écologiques intéressantes** qu'il convient de préserver, voire de restaurer, conformément aux préconisations environnementales.

Le bâtiment sera implanté au centre de l'emprise pour **préserver les corridors écologiques** localisés en bordure de parcelle et sur 3 niveaux pour limiter son emprise au sol, tout en offrant une surface de plancher nécessaire au développement de l'entreprise.

Le projet paysager s'inscrira dans la palette végétale locale et la végétation existante sera préservée et renforcée sur la limite RD 62, des arbres d'alignement seront plantés le long de la RD 21 afin d'assurer son intégration.

Nul doute que cette nouvelle implantation de F-ONE apportera une **valeur ajoutée significative à la commune**, tant sur la plan économique qu'environnemental, tout en renforçant son image de **ville dynamique et innovante.**



EXPLOIT SPORTIF !

PIERRE MORTEFON, PÉROLIEN, A ÉTÉ SACRÉ CHAMPION DU MONDE DE PLANCHE À VOILE EN CLASSIQUE ET EN FOIL.

Pierre Mortefon, est une **figure emblématique du windsurf français**. En 2019, après plusieurs années de persévérance, il remporte son premier titre de champion du monde de slalom PWA. En 2024, il réalise un exploit remarquable en décrochant **deux titres mondiaux** : celui de Slalom X et celui de Foil Slalom. Pierre a accepté de répondre à nos questions.

QU'EST-CE QUI VOUS A POUSSÉ À VOUS LANCER DANS LE WINDSURF, ET À QUEL MOMENT AVEZ-VOUS SU QUE VOUS VOULIEZ EN FAIRE UNE CARRIÈRE ?

J'ai découvert ce sport dans un petit club de l'Aude. Enfant, je m'y baladais souvent avec mes parents. J'ai commencé par le bateau puis la planche. J'ai gravi les échelons petit à petit avec des premières compétitions départementales puis des titres de champion de France chez les jeunes. J'ai fait un sport étude à Montpellier et peu à peu l'idée de carrière s'est dessinée jusqu'à mon intégration à la Coupe du monde. C'était parti !

QUELS SONT LES MOMENTS LES PLUS MÉMORABLES DE VOTRE PARCOURS DE CHAMPION ?

Mon premier titre mondial en 2019 a été vraiment incroyable, je courais après depuis 2014 en enchaînant les podiums et là, je l'avais enfin fait !

POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER VOTRE PREMIÈRE GRANDE VICTOIRE ? QUELS SOUVENIRS EN GARDEZ-VOUS ?

J'ai gagné ma 1^{ère} victoire sur le circuit mondial lors de l'épreuve Turquie en 2015. J'avais eu la semaine parfaite en mettant toutes les pièces du puzzle au bon endroit au bon moment ! Ça y est j'avais battu tous les champions.

À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE D'ENTRAÎNEMENT POUR UN CHAMPION DE VOTRE NIVEAU ?

Il y a un peu 2 journées types : Quand je suis à Pérols, je dépose les enfants à la Guette puis à la crèche avant de filer au Creps de Montpellier pour une séance de préparation physique. Break repas à midi puis ça enchaîne avec une navigation dans la baie entre Carnon et Port Camargue. Sinon je pars régulièrement

en stage où c'est encore plus focus avec beaucoup de choses à régler tant sur le plan physique que technique avec le matériel.

QUEL RÔLE JOUE LE CHOIX DU MATÉRIEL DANS VOS PERFORMANCES, ET COMMENT LE SÉLECTIONNEZ-VOUS ?

Le matériel est très important, c'est un peu comme en F1. Il faut avoir une bonne machine dans les mains. Pour cela je suis dans une team et on travaille chaque année sur des périodes de R&D pour mettre au point du bon matériel.

QUEL EST VOTRE POINT DE VUE SUR L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE CE SPORT, ET QUELLES MESURES PRENEZ-VOUS POUR MINIMISER VOTRE EMPREINTE ?

Plus haut je comparais notre sport à la F1, sauf que notre carburant à nous est illimité ! C'est le vent donc l'impact est vraiment faible. Aujourd'hui les fabricants prennent vraiment la question en compte avec le développement et l'utilisation de nouveaux matériaux.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN JEUNE QUI RÊVE DE DEVENIR CHAMPION DE WINDSURF ?

C'est assez simple et je les donnerais de manière plus générale à tout jeune sportif ! Il faut prendre du plaisir, pratiquer un maximum et être prêt à faire face aux difficultés. Mais toujours sourire et s'amuser pour avancer le plus haut possible !

AVEZ-VOUS L'ENVIE DE TRANSMETTRE VOTRE EXPÉRIENCE EN FORMANT DE FUTURS CHAMPIONS ?

Bien sûr et je le fais déjà à travers des stages et des journées d'accompagnement pour jeunes et moins jeunes d'ailleurs. C'est un sport individuel mais il y a toujours beaucoup de partage à chaque session !

...ET DE 3 ! PÉROLS OBTIENT SA 3^{ÈME} FLEUR DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

La commune vient de franchir une étape importante dans sa démarche de **valorisation de son cadre de vie**. Cette distinction vient récompenser des années d'efforts en matière d'embellissement paysager, de développement durable et d'engagement citoyen.

Le label, attribué par le **Conseil National des Villes et Villages Fleuris** (CNVVF), est une référence en matière de qualité de vie et d'aménagement paysager. Il évalue les moyens mis en œuvre par la commune pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la ville à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Bien des critères sont jugés pour pouvoir



LES ESPACES VERTS
EMBELLIS CONTRI-
BUEMENT À UN CADRE
DE VIE AGRÉABLE,
FAVORISANT LA DÉ-
TENTE ET LES ACTIVI-
TÉS DE PLEIN AIR.



obtenir ce label et les aspects environnementaux sont de plus en plus pris en compte dans cette attribution.

Parmi ces critères, nous retrouvons :

- La **valorisation de la commune** au travers du fleurissement et du végétal
- Les **actions pour augmenter la fréquentation de la commune**, par le biais d'animations auprès des acteurs concernés (population, touristes...)
- La **présentation du patrimoine** végétal et du fleurissement
- Les **moyens d'entretien de ce patrimoine** tout en préservant l'environnement (solutions alternatives, biologiques...)
- L'**amélioration des espaces publics et lieux de vies** (mobiliers, voiries, propreté...)

• L'harmonie des aménagements paysagers

Obtenir une 3^{ème} fleur témoigne du **travail constant mené par la ville** pour répondre à ces critères. L'obtention de cette 3^{ème} fleur est bien plus qu'un trophée symbolique, elle représente des avantages concrets pour Pérols et ses habitants :

• **Amélioration de la qualité de vie** : Les espaces verts embellis contribuent à un cadre de vie agréable, favorisant





la détente et les activités de plein air. Les Péroliens bénéficient d'un environnement propice au bien-être.

- **Attractivité renforcée** : Une commune labellisée attire davantage de visiteurs, séduits par son charme et ses efforts en matière de développement durable. Cela peut aussi inciter de nouveaux habitants à s'y installer et dynamiser l'économie locale, notamment le commerce et le tourisme.

- **Engagement écologique valorisé** : Pérols montre l'exemple en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Lors de sa visite cet été, le jury du label « Villes et villages fleuris », a salué la forte motivation collective pour maintenir le dynamisme autour du label. Il a découvert un **village attractif et dynamique**, soutenu par

une équipe municipale et des services municipaux et métropolitains engagés à améliorer le cadre de vie, tout en développant une activité touristique centrée sur les traditions taurines. **Selon lui, la ville a su mettre en lumière l'identité du territoire à travers ses traditions taurines, son contexte économique et touristique, et l'offre d'animations culturelles riche tout au long de l'année.**

Le jury a également noté que la commune a pris en compte les problématiques du territoire (risque inondations, mobilités, désartificialisation...) avec une politique d'urbanisme forte et cohérente. Par ailleurs, il a également mis en avant les entrées de commune soi-

gnées et accueillantes, et souligné que le réaménagement du centre-ville renforce son côté attractif avec notamment les rues étroites végétalisées, un stationnement réfléchi et des placettes à vocation conviviale. Points positifs supplémentaires : le patrimoine bâti est mis en valeur par les aménagements récents, le mobilier urbain est intégré à son environnement...

Par conséquent, en reconnaissance de ces efforts, les projets qualitatifs présentés illustrant **une approche d'aménagement en phase avec les enjeux climatiques actuels**, le jury régional a attribué la 3^{ème} fleur à la ville. L'obtention de cette 3^{ème} fleur est une fierté pour Pérols. Ce succès récompense un travail collectif et une vision durable pour le futur. **Avec ce label, notre commune s'affirme comme une commune où il fait bon vivre.**

LES PÉROLIENS BÉNÉFICIENT D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU BIEN-ÊTRE.



INFORMATIONS TRAVAUX

Dans le cadre de l'amélioration continue de la ville, des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable vétuste ont débuté sur l'avenue de Montpellier. Ce chantier, qui a commencé

le 13 janvier 2025, devrait se terminer le 31 mars 2025. La circulation est modifiée pendant la période d'intervention et des itinéraires de déviation sont mis en place.

Travaux sur l'avenue de Montpellier : du 13/01/25 au 31/03/25



Travaux dans le Rondpoint de la Galine : du 22/01/25 au 30/01/25 et du 05/03/25 au 13/03/25



Par ailleurs, nous vous informons que d'importants travaux sur la D172 (portion comprise entre le rond-point de l'aéroport et l'avenue Georges Frêche) **commandés par l'Aéroport** de Mont-

pellier se dérouleront du 24 février 2025 au 4 avril 2025. La circulation sera modifiée pendant la période d'intervention et des itinéraires de déviation seront mis en place.



Plan déviation travaux de la D172 entre le Domaine de la Pailletrice et le rond point de l'aéroport



AUDITION



BRIBES-HERAND



Centre Médical du Littoral
600 Avenue Marcel Pagnol - 34470 Pérols



Rémi de PUYSEGUR
Audioprothésiste D.E



Émilie BOUCHU
Audioprothésiste D.E



Bilan auditif GRATUIT

(test a but non médical)



Reste à charge 0 €

(appareils auditifs 100% santé)



Essai 30 jours Chez vous

(sur prescription médical)



Prenez vite rendez vous au

09 52 22 94 68



Appareils auditifs
Rechargeables
Invisible
Connectés



pour tous, toute la vie, partout

www.admr34.fr



- Aide aux seniors
- Ménage, repassage
- Service handicap
- Jardinage Bricolage
- Incapacité temporaire
- Garde d'enfants



Maison
des services
Les Mimosas

89, grande rue
34470 Pérols
Tél. 04 67 17 08 96
perols@admr34.fr

SEIRI

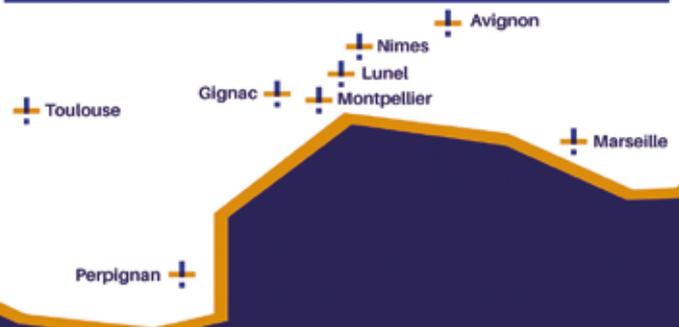
Groupe DIEGO

ÉTUDES • INGÉNIERIE • MAITRISE D'ŒUVRE

04.67.12.85.00

seiri34@seiri.fr

www.seiri.fr



DGEMA

Groupe DIEGO

CABINET DE GÉOMÈTRES - EXPERTS

04.67.06.10.61

montpellier@dgema.fr

www.dgema.fr



ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

OPPOSITION AU CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT

Lors du Conseil municipal du 5 décembre dernier, la ville s'est opposée au calendrier de déploiement des Zones à Faibles Émissions (ZFE) en invoquant plusieurs arguments. Voici un résumé des points mis en avant :

La ville mène déjà des actions concrètes en matière de développement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme :

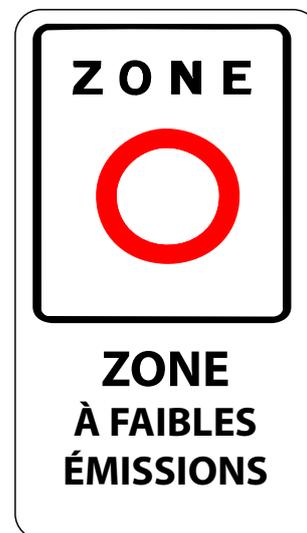
- Le développement des **pistes cyclables**.
- L'installation de **bornes de recharge** pour véhicules électriques.
- L'instauration d'une **limitation de vitesse à 30 km/h** sur une grande partie du territoire.

Par ailleurs, la mise en place de cette ZFE aurait un impact économique et social sur les habitants et représenterait même un risque pour l'emploi.

En effet, beaucoup d'habitants n'ont pas les moyens financiers d'acheter un nouveau véhicule pour se conformer aux exigences des normes ZFE ; et les administrés pourraient rencontrer des difficultés à maintenir leur emploi, faute de ne pouvoir se déplacer en voiture. Cela susciterait une forte inquiétude sociale. Cette mesure aurait un impact disproportionné sur les ménages à faibles revenus.

Lors de ce Conseil, il a été souligné que certaines grandes métropoles comme Marseille, Rouen et Strasbourg ont décidé de différer la mise en application des ZFE pour tenir compte des réalités sociales et économiques des territoires.

La ville de Pérols appelle à une prise en compte des spécificités locales et



des réalités sociales dans le déploiement des ZFE, pour éviter des impacts sociaux et économiques trop lourds sur les habitants.



NETAZUR

SERVICE ENTRETIEN

F. GUEDDARI 06 62 58 07 50



LATTES

netazureur@bbox.fr



Produits et matériels

04 67 99 65 64



Menuiserie Pérolienne

POUJOL GUILHEM

De Père en Fils depuis 1933

Neuf et Rénovation

BOIS / ALU / PVC
DEVIS GRATUIT



FENÊTRE - ESCALIER - PLACARD - CUISINE - PARQUET

93 Grand rue - Pérols - 06 13 17 05 53

menuiserieperolienne@hotmail.fr Pujol-Guilhem-Menuiserie-Pérolienne

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

Agence de
Montpellier Ouest

04 11 95 07 77

48 rue Claude Balbastre
34070 Montpellier



petits-fils.com



studi

et sa filiale **Health Events**
FORMATION SANTÉ

OFFRE D'EMPLOI CDI COMMERCIAL - BUSINESS DEVELOPER

Dans le secteur de la formation
et de la santé !

Nous t'offrons une rémunération attractive, combinant
un salaire fixe et des primes variables motivantes.

Nos bureaux, idéalement situés à Pérols, sont facilement
accessibles grâce à leur proximité avec le tramway.

Ne manque pas cette opportunité de dynamiser ta
carrière dans un environnement innovant. Postule dès
maintenant et deviens acteur de notre succès !



PARKING PAYANT PLACE GEORGES BRASSENS

PARLONS DES CHIFFRES

Depuis son inauguration, le nouveau parking payant place Georges Brassens a démontré son efficacité et son impact positif sur notre commune. Conçu pour **répondre aux besoins croissants de stationnement tout en favorisant une meilleure gestion de la circulation**, ce projet

semble avoir trouvé un équilibre apprécié par les habitants, les visiteurs et les commerçants.

Avec une capacité de 62 places, le parking affiche un taux d'occupation moyen qui passe de 32 % en 2023 à 40 % en 2024 pour une recette annuelle de 50 875,30 €. Concernant les infractions au stationnement (non-paiement du stationnement) le taux est en baisse : 19,65 % en 2024 contre 23,43 % en 2023.

Grâce à la **fluidité du stationnement**, les visiteurs peuvent désormais profiter pleinement de leur expérience pérolienne. Cette dynamique positive renforce l'attractivité de notre commune et soutient notre économie locale.

En encourageant une rotation efficace des véhicules et en limitant le stationnement prolongé, le parking payant participe également à **une diminution des émissions de gaz à effet de serre**. Moins de voitures en quête d'une place, c'est moins de pollution dans nos rues.

Grâce à ce parking payant, notre ville fait un pas de plus vers un avenir alliant développement économique, qualité de vie et respect de l'environnement. Nous remercions les usagers pour leur engagement et leur confiance dans ce projet.



los ateliers
de l'adages

la Réveilleez
BEAUTE
NATURELLE
DE VOS ESPACES VERTS

UN BESOIN ? UN PROJET ?
contactez-nous

04 48 19 20 00
ateliers.adages.net

f in

TDS PROMOTION
LA PHILOSOPHIE DU SAVOIR-FAIRE

PROMOTEUR IMMOBILIER
04 67 20 05 05 | www.tds-promotion.com

sud VO
www.sudvo.com

La référence du véhicule neuf et d'occasion depuis plus de 25 ans

ACHAT - VENTE - REPRISE - LOCATION - FINANCEMENT
ENTRETIEN - RÉPARATION - CARROSSERIE
toutes assurances et toutes marques

300 véhicules disponibles

Rendez-vous sur www.sudvo.com

SUD VO PÉROLS 04 67 02 15 34	SUD VO NÎMES 04 66 05 05 05	SUD VO SERVICES 04 67 65 75 68	ADA LOCATION LUNEL 04 67 22 12 69
SUD VO MONTPELLIER 04 67 850 860	SUD VO LUNEL 04 67 22 12 69	SUD VO TEYRAN 04 99 23 54 77	SUD VO / ADA LOCATION 04 48 19 00 05

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

VOUS POUVEZ INSCRIRE
VOS ENFANTS DÈS MAINTENANT !

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025-2026 sont ouvertes : inscriptions en petite section pour les enfants nés en 2022, et inscriptions en CP pour les enfants nés en 2019.

Pour effectuer cette démarche rendez-vous à l'Espace famille (rue Font-Martin).



N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile



COUP DE POUCE PERMIS

LE DISPOSITIF D'AIDE
AU PERMIS CONTINUE
EN 2025

Depuis plusieurs années, la ville s'engage à soutenir les jeunes Péroliens dans leur accès à l'autonomie et à l'emploi grâce à une aide financière pour le permis de conduire. Ce programme a déjà fait ses preuves en aidant de nombreux bénéficiaires à obtenir leur permis, un atout précieux dans leur vie quotidienne et professionnelle.

Cette aide s'adresse aux personnes de 17 à 29 ans, habitant la commune depuis 6 mois minimum et qui sont inscrites à l'auto-école pérolienne

« l'Éveil Pérolien ». Elle est conditionnée à des critères spécifiques tels que les ressources financières, la situation familiale ainsi que la motivation du candidat.

De plus, les bénéficiaires s'engagent à effectuer un stage citoyen de 35 heures au sein d'une association pérolienne.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Présentez-vous à l'accueil de la
mairie.

VOS RECETTES MISES À L'HONNEUR

LA VILLE DE PÉROLS
SORTIRA EN 2025, LE
LIVRE DES RECETTES DES
PÉROLIENNES
ET DES PÉROLIENS

Que vous soyez cuisinier en herbe, passionné de gastronomie ou gardien d'une recette familiale, votre contribution est précieuse !



À ce jour, beaucoup d'entre vous nous ont envoyé leurs recettes et nous vous en remercions. Mais il nous en faut davantage pour faire découvrir au maximum vos secrets culinaires aux Péroliens, alors lancez-vous !

Vous avez jusqu'au 28 février pour nous faire parvenir une ou plusieurs recettes de l'entrée au dessert, en passant par les amuse-bouche et

les tapas en précisant bien les ingrédients et les étapes.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous transmettre une photo de vous ainsi qu'une anecdote pour votre plat « ex : la recette que je vous partage était une recette que ma grand-mère faisait quand j'étais enfant, etc. »

Envoyez vos recettes et vos coordonnées (nom, prénom, téléphone) à :

livrerecettes@ville-perols.fr

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE LA VILLE

PLUS DE 3 000 PÉROLIENS L'ONT ADOPTÉE, POURQUOI PAS VOUS ?

Avec l'appli,
l'information vient à vous :

- Actualités locales
- Alertes importantes
- Agenda, évènements

Effectuez des signalements
en temps réel :

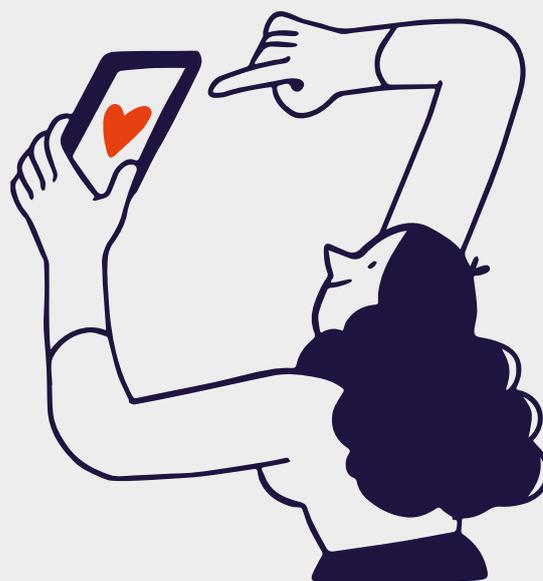
- Problème d'éclairage
- Malpropreté
- Problème de voirie
- Autre...

Disponible sur Android et IOS, ne manquez rien de la
vie locale, téléchargez l'appli dès maintenant.



Scanner
ce QR
code

POUR TÉLÉCHARGER
L'APPLI DE PÉROLS
OU TAPER «APPLI PÉROLS»
SUR  





CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

ENCORE UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ !

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population s'est déroulée avec succès vendredi 17 janvier, dans une ambiance chaleureuse et festive. Les Péroliens, venus en nombre, ont rempli la salle Yves Abric pour partager ce moment qui marque le début d'une nouvelle année. Monsieur le Maire a profité de l'occasion pour remettre un chèque d'un montant de 12 000 € à l'association APERVIE, cette somme ayant été récoltée lors du traditionnel Bain de Noël au profit des Restos du Cœur.

Durant la soirée, les convives ont pu déguster des produits exclusivement proposés par les commerçants de la ville, et nul doute que la qualité des mets a été appréciée !

Cette année, le papillon a été choisi comme symbole pour représenter 2025. Pourquoi un papillon ? Parce qu'il incarne la transformation, la légèreté et l'espoir. Tout comme cet insecte traverse une métamorphose avant de prendre son envol, notre ville aspire à se réinventer et à s'épa-

nouir dans un avenir prometteur. Ce symbole rappelle également l'importance de préserver la biodiversité et de protéger notre environnement.

La soirée s'est conclue dans une atmosphère conviviale. Ce moment de partage reflète parfaitement l'esprit de notre commune : unis, solidaires et tournés vers l'avenir.

Que cette nouvelle année soit pour chacun une source de satisfaction et de réussites. Bonne année à tous !

COLLECTE EMMAÛS

PARKING
DE LA CAVE
COOPÉRATIVE
DE 10:00 À 14:00

2025

MERCREDI 05 FÉVRIER

MERCREDI 2 AVRIL

MERCREDI 4 JUIN

MERCREDI 6 AOÛT

MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE

MERCREDI 3 DÉCEMBRE



—VILLE—
DE PÉROLS



ce qui nous relie, nous unit !

NOUS SOMMES PÉRO[LIEN]S

  www.ville-perols.fr



TOUTES LES INFOS

Pérols

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS, MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO

LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE POUR LE PREMIER TRIMESTRE DANS LES GRANDES LIGNES...

FESTIVAL FESTI'PETITS

- Mercredi 5 février - 10h30

Bébés musiciens

Moment de partage parents-enfants autour de chansons, comptines et jeux de doigts suivis de la manipulation d'instruments.

À partir de 9 mois - sur inscription.

- Samedi 8 février - 10h et 11h

Mini yoga par l'atelier de Selky

Dans cet atelier de mini-yoga, une succession de jeux et d'exercices amusants sera proposée sous forme de parcours ludique et dynamique favorisant l'éveil sensoriel et corporel de votre enfant.

À partir de 18 mois - sur inscription.

- Mercredi 12 février - 10h30

Les bibliothécaires font leur cirque

Blandine et Sophie de la bibliothèque municipale Gaston Baissette à Mauguio vous proposent des jeux de doigts, comptines et histoires spectaculaires sur le thème du cirque.

À partir de 9 mois - sur inscription.

CINÉMA COUPS DE CŒUR DU PUBLIC

- Samedi 22/02 - 15h

Tout public – Entrée libre

Venez nombreux voter pour votre film préféré parmi notre sélection de 10 longs-métrages de 2024. Les trois films remportant le plus de suffrages seront diffusés sur les trois samedis suivants.

- Vacances d'hiver

La Science-Fiction à l'honneur à la médiathèque...

Projections surprises pour **les samedis** (tout public) et **jeudis** (public jeunesse) - Entrée Libre

- Mercredis après-midi

Atelier de jeux vidéo avec une sélection de jeux vidéo spécial Science-Fiction - Réservé aux abonnés

- Mardi 25/02 après-midi

Atelier spécial «jeux de constructions» (à partir de 3 ans) - Entrée libre

RENDEZ-VOUS ET SERVICES RÉGULIERS À LA MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO :

- Tous les mercredis de 14h30 à 15h50 et de 16h10 à 17h30

Jeux vidéo (Tout public - dès 6 ans). Réservé aux abonnés.

Venez jouer sur les consoles de la médiathèque : PS4, PS5, Nintendo Switch et Wii U. Découvrez notre riche catalogue (aventure, coopération, plate-forme, course ...)

- Les deux derniers samedis de 10h30 à 11h00

Bébés lecteurs - Entrée libre. 0 à 3 ans (contes, comptines, chansonsnettes)

- Tous les 2 mois à partir de 11h00

« Livres et vous » les samedis matin.

Venez découvrir et partager les lectures coups de cœur des médiathécaires à l'occasion de ce salon littéraire animé et convivial

- Tous les samedis - 15h

Projections films

- Tous les vendredis à partir de 16h30 (à partir du 28/01/25)

Nouveau ! : « Venez affronter Théo... » Amis gamers, notre volontaire en service civique, Théo, va vous proposer des challenges à relever sur Switch, PS5 et Xbox.

LES SERVICES

Service conseiller numérique : Une conseillère numérique est disponible tous les jeudis (sauf congés) de 10h à 18h et peut, sur rendez-vous, vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées et vous guider dans l'utilisation quotidienne de vos appareils numériques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, même temporairement (personnes âgées, malades, handicapées, ...), les bibliothécaires de la médiathèque Jean Giono proposent de vous apporter à domicile une sélection de romans, livres en gros caractères, magazines, CD ou bien encore DVD...

Renseignements et conditions d'inscription au 04 67 65 90 90.



ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS !

La commune a mis en place de nouveaux ateliers numériques gratuits destinés à tous les habitants, et particulièrement aux séniors. Ces ateliers ont pour objectif de favoriser l'autonomie numérique et d'accompagner les participants dans leurs démarches sur Internet, qu'il s'agisse de navigation, d'utilisation des services publics en ligne, de communication à distance ou d'utilisation d'un smartphone.

Pour renforcer cette initiative, une collaboratrice de la commune, formée à ces enjeux numériques, suit une formation «Aidant Connect». Cet outil va lui permettre d'accompagner les séniors de manière encore plus efficace et de répondre aux besoins spécifiques de chacun. Mais elle n'est pas seule. Au total, ce seront **4 acteurs numériques** qui animeront ces ateliers : un assistant social, une conseillère numérique et deux agents « Aidants Connect ».

Le service « Aidants Connect » répond au besoin de sécurisation exprimé par les aidants professionnels qui manipulent régulièrement les données personnelles d'usagers éloignés du numérique. Ainsi, **les agents « Aidants Connect » peuvent guider les séniors en les aidant dans leurs démarches administratives** en ligne telles que la prise de rendez-vous médicaux, les déclarations d'impôts, etc.

Ces ateliers sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des séniors, mais restent ouverts à tous les habitants désireux de développer leurs compétences numériques. Ils auront lieu, selon les jours et les besoins, à la mairie, au CCAS, à la médiathèque et à la salle Pradas. **L'inscription est gratuite, et les places sont limitées.**

Les participants auront la possibilité de poser leurs questions et de bénéficier d'un suivi personnalisé pour améliorer leur maîtrise des outils numériques.

Avec ces nouvelles formations et initiatives, **la commune réaffirme son engagement à réduire la fracture numérique** et à offrir à tous ses habitants les moyens de s'épanouir dans un environnement de plus en plus connecté.

Nous vous invitons à profiter de cette occasion pour renforcer vos compétences numériques et simplifier vos démarches du quotidien !

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire aux ateliers numériques, contactez :

- **Le CCAS** au **04 67 50 45 42** pour les ateliers Smartphone.

- **La mairie** au **04 67 50 45 00** pour les démarches administratives et les questions diverses/dépannages.

- **La médiathèque** au **04 67 65 90 90** pour toutes démarches hors ouvertures de droit.

Le Club Informatique Pérolien anime également des ateliers à thèmes (cotisation annuelle 40€). Vous pouvez le contacter au **06 75 13 47 60**.



MALVINA MAGLIONE - COACH SPORTIVE

À travers un programme personnalisé, alliant coaching sportif, soin énergétique, massages, Alvi-na propose de transformer votre corps, développer votre mental, mais aussi libérer votre esprit, et trouver une nouvelle énergie.

Depuis son plus jeune âge, le sport fait partie intégrante de sa vie.

Danse, natation, handball, volley-ball, gymnastique, danses de salon, après avoir exploré de nombreuses disciplines, dont certaines en compétition, Malvina a décidé de suivre une formation pour devenir éducatrice sportive et bien-être, avec une spécialisation en préparation physique et nutrition.

Au fil des années, et après avoir eu le privilège d'accompagner de nombreuses personnes dans l'atteinte de leurs objectifs physiques à travers un suivi personnalisé en sport et nutrition, Malvina vous propose : soin énergétique, reiki usui, méditation de pleine conscience, soin énergétique du Triangle d'Or d'Isis, féminin Sacré, massage amincissant/anti-cellulite et drainage lymphatique.

CONTACT :

MALVINA MAGLIONE

Tél. : 06 50 39 57 75

mymomentbymalvina@gmail.com

 [mymoment_by_malvina](https://www.instagram.com/mymoment_by_malvina)



DESTOCK BAZAR

Le magasin où l'on trouve de tout à prix d'usine.

Depuis octobre, Lætitia et Allan ont ouvert ce magasin de déstockage, dans la zone du Fenouillet.

Ici, vous trouverez votre bonheur à des tarifs privilégiés.

Linge de maison, textile, alimentaire, déco, vaisselle à des prix plus qu'attractifs, dans une am-

biance conviviale et pleine de bonne humeur.

DESTOCK BAZAR

Zone du Fenouillet,

Allée de la bouvine

Ouvert du lundi au samedi

de 10h00 à 19h00.

Le dimanche de 11h00

à 18h00.



ENCORE UN GRAND SUCCÈS POUR LE BAIN DE NOËL

LE TRADITIONNEL BAIN DE NOËL ORGANISÉ EN FAVEUR DES RESTOS DU CŒUR, A UNE FOIS ENCORE RASSEMBLÉ UNE FOULE IMPRESSIONNANTE, À L'OCCASION DE SON 30^{ÈME} ANNIVERSAIRE.

Sous un ciel d'hiver mais dans une ambiance chaleureuse, 267 participants ont bravé les eaux froides pour

soutenir cette noble cause, tandis que 1 500 spectateurs venaient encourager les baigneurs solidaires. Pour réchauffer l'ambiance, Gino et la Peña Mistral ont animé la matinée et tout le monde a pu se retrouver autour d'une boisson chaude et d'une petite collation vendues par les bénévoles, toujours au profit de l'association.

Grâce à cet événement, 7 000 € euros de recettes et 3 200 € versés par des donateurs ont été collectés, témoignant de la générosité et de l'engagement de notre communauté.

Soucieuse d'amplifier cet élan solidaire, la commune a décidé de verser 1 800 € pour atteindre la somme de 12 000 €. Une belle initiative qui met en lumière la solidarité au cœur de notre ville.

Le chèque a été officiellement remis à l'association APERVIE lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. Lundi 20 janvier, le président bénévole des Restos du Cœur, Patrice Douret, a reçu ce chèque des

UN GRAND BRAVO À TOUS LES ACTEURS DE CETTE BELLE ACTION SOLIDAIRE, ET RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE POUR UN NOUVEAU PLONGEON DANS LA BONNE HUMEUR ET LA GÉNÉROSITÉ !

mains du maire Jean-Pierre Rico, entouré d'Anita Barone (directrice départementale des Restos du Cœur de l'Hérault), Pierre Council (ex-président d'APERVIE et organisateur du 1^{er} Bain de Noël en 1994), et Christine Cheyreyzy (présidente d'APERVIE), Olivier Boudet (adjoint délégué aux sports, aux associations et à la vie associative) et Maryline Benedetti (conseillère municipale) lors d'une cérémonie symbolique, marquant ainsi la fin d'un événement réussi et porteur d'espoir. Selon Patrice Doucet et Anita Barone, la somme de 12 000 € représente 12 000 repas, mais pas que. Les repas sont la porte d'entrée des personnes dans le besoin. Lorsqu'une personne franchit les portes de l'association, elle accède non seulement à une aide alimentaire essentielle, mais aussi à un accompagnement global qui peut transformer sa situation personnelle et professionnelle et surtout rompre avec l'isolement. Cette année, la volonté des Restos du Cœur est de mettre l'accent sur la petite enfance.

Ce geste démontre, une fois de plus, la force de l'engagement collectif et le rôle central des associations locales dans la lutte contre la précarité. Les Restos du Cœur remercient chaleureusement tous les participants, bénévoles, partenaires, et la mairie pour leur soutien indéfectible.



RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS DE CET HIVER

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX
À PARTICIPER
AUX DIFFÉRENTS
ÉVÈNEMENTS ORGANI-
SÉS PAR LA VILLE ET NOUS
VOUS EN REMERCIONS
ENCORE UNE FOIS !

ENCORE UN VIF SUCCÈS !



DE GAUCHE À DROITE
ET DE HAUT EN BAS :
ILLUMINATIONS RUE GASTON BAZILLE
ILLUMINATIONS PLACE CARNOT
LA TRANSHUMANCE
LES ROIS MAGES





DE GAUCHE À DROITE
ET DE HAUT EN BAS :
SPECTACLE ÉQUESTRE DE NOËL
REPAS DES SENIORS



AFFAIRES GÉNÉRALES

2024-12-05/1 Mise en place d'une brigade cynophile auprès du poste de police municipale - Convention de partenariat avec un agent de la police municipale - Avenant 1 - Autorisation de signature

2024-12-05/2 Renouvellement du classement «Commune touristique» - Démarche de la Métropole auprès du Préfet de l'Hérault - Autorisation du Conseil municipal

2024-12-05/3 Zone à Faibles Émissions - Opposition au calendrier de déploiement

METROPOLE

2024-12-05/4 Plan de mobilité 2032 - Montpellier Méditerranée Métropole - Avis sur le projet

2024-12-05/5 Rapport sur le prix et la qualité des services publics 2023 - Eau potable, eau brute et assainissement - Présentation au Conseil municipal

2024-12-05/6 Rapport sur le prix et la qualité des services publics 2023 - Prévention et gestion des déchets - Présentation au Conseil municipal

2024-12-05/7 Dérogations accordées par le Maire au repos dominical dans les établissements de commerce de détail - Arrêt de la liste des dimanches pour l'année 2025 - Avis du Conseil municipal

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2024-12-05/8 Bilan et actualisation des Autorisations de Programme / Crédits de paiement (AP/CP) Avranche

2024-12-05/9 Décision modificative n°2 du Budget de la Commune - 2024

2024-12-05/10 Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 - Budget de la commune

2024-12-05/11 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association France ALZHEIMER

2024-12-05/12 Rapport et débat d'orientation budgétaire de la Commune - 2025

2024-12-05/13 Subvention de fonctionnement complémentaire au CCAS pour l'exercice 2024

2024-12-05/14 Attribution d'une avance sur la subvention du CCAS - Exercice 2025

2024-12-05/15 Décision modificative n°1 - Budget annexe Port de Pérols 2024

2024-12-05/16 Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 - Budget du Port

2024-12-05/17 Rapport et débat d'orientation budgétaire du Port - 2025

2024-12-05/18 Convention de cofinancement relative à l'expérimentation d'une tenue vestimentaire commune à l'école élémentaire La Guette

PORT

2024-12-05/19 Désignation du Directeur de la régie autonome du Port

2024-12-05/20 Avis sur la demande d'autorisation environnementale relative au projet de système d'endiguement du quartier des Cabanes sur la commune de Pérols

URBANISME

2024-12-05/21 Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Climat (PLUi) de Montpellier Méditerranée Métropole - Avis sur le projet de plan arrêté

2024-12-05/22 Adhésion à l'agence technique départementale Hérault ingénierie - Autorisation de signature - Désignation des représentants au sein de l'assemblée générale

2024-12-05/23 Convention de mise à disposition de l'application LUCCA - DDTM 34 - Autorisation de signature

2024-12-05/24 Transition énergétique et écologique communale - ALEC Montpellier Méditerranée - Renouvellement adhésion au dispositif d'accompagnement Autorisation de signature

2024-12-05/25 Domaine privé de la Commune - Cession du bien cadastré Section AM 199 - Autorisation du Conseil municipal

2024-12-05/26 Zones d'accélération des énergies renouvelables - Définition des zones

EDUCATION

2024-12-05/27 Paiement des intervenants extérieurs assurant les études dirigées - année scolaire 2024/2025

RESSOURCES HUMAINES

2024-12-05/28 Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale



Tél. 04 67 04 19 51 / 06 20 94 26 94



Transports médicaux toutes distances
Rapatriements sanitaires
Assistances taurines et festivités
Assistances épreuves sportives
Correspondant SAMU centre 15

16, rue de la République 34470 PÉROLS
mail : hygie.ambulances.34@gmail.com



- Entretien / Réparation •
 - Vente / Reprise •
 - Cartes grises •
- Toutes marques

mnauto34@gmail.com

MNAUTO34 

Av. Georges Frêche - 34470 Pérols • 04 67 47 63 46



CLOTURES POUSSINE

Clôture - Portail - Brise vue

Tél. 04 67 29 60 61
www.cloturespoussine.fr

RENT a CAR

+ PROCHE, - CHER

Votre loueur de proximité
de Véhicules
particuliers et utilitaires



Montpellier 04 67 22 42 52
Baillargues 04 67 79 13 11
Saint-Jean-de-Védas 04 67 15 30 30
Mauguio Aéroport 04 67 68 68 68

Montpellier EST 04 99 74 22 11
Montpellier Sud Lattes 04 67 92 28 47

rentacar.fr

► TRIBUNE LIBRE

UNIR PÉROLS

PEROLS, OU LE SENS DE L'INUTILE !

En ce moment si particulier où toute la France se met au régime sec, Tous, état, particuliers et collectivités, cherchent à faire des économies et serrer les budgets. Tous ? . . . Non ! En Occitanie reste un village qui résiste : Pérols, avec son Maire qui n'en a cure et continue à gaspiller l'argent des Péroliens : nous avons déjà les fontaines staliniennes, nous avons maintenant des taureaux même en novembre, et des portes hors de prix.

QUOI D'UTILE DANS CELA? . . . Rien ! les commerces continuent à fermer, le Fenouillet toujours en déshérence, toujours pas le moindre panneau solaire sur aucun des bâtiments municipaux.

ET CE N'EST PAS FINI !

Les voeux du Maire tels qu'affichés par son budget 2025 : Des portes encore, et toujours plus chères (330 000 €) peut-être une autre fontaine (Baroncelli) et 2 millions de dette en plus à rembourser pour nos enfants !

Nous, plus sobrement, nous souhaitons pour 2025 une ville apaisée, où chacun trouve sa place, où déraison, gaspillages, invectives et anathèmes disparaissent au profit des valeurs d'économies, de mesure, de sobriété et de respect. En un mot : PEROLS, . . . AUTREMENT !

A toutes et à tous, BONNE ANNEE 2025 ! Santé, Joies et Bonheur dans votre foyer
Vos élus UNIR PEROLS

Muriel, Peggy, Patrick et Philippe

unir.perols@gmail.com

PÉROLS DÉMOCRATIE CITOYENNE

Mes chers administrés,

Les finances de la Métropole, du département, de la région et même de la France sont au plus mal et vous allez devoir contribuer à leur redressement.

A Pérols, vous avez la chance - depuis 2016 - de payer 30% de plus d'impôts fonciers qu'ailleurs, une fiscalité généreuse qui m'a permis jusque-là de dépenser sans compter.

Cette année, je vais devoir faire des choix, supprimer les dépenses inutiles et ne financer que les investissements structurants pour nos séniors et nos enfants.

Côté dépenses inutiles, je me suis déjà débarrassé des crèches, du centre de loisirs et du complexe sportif.

Je renonce à rénover la salle Y. Abric, les arènes, la cave coopérative, les gymnases et à désamianter la salle Kuyten.

Je ne construirai pas le pavillon des arènes ni la résidence Sénior municipale.

Je n'aménagerai pas le triangle de l'Avranche et ne réhabiliterai pas le Fenouillet.

Côté structurant, je vais continuer à construire des fontaines massives à l'opposé des ridicules jets rafraichissants à même le sol de Montpellier.

Je vais ériger deux nouvelles portes majestueuses à la gloire de votre bienfaiteur.

Je vais organiser toujours plus de festivités taurines et d'apéros dinatoires que vous êtes tellement heureux de nous offrir.

Coté économies, les parents d'élèves vont devoir payer les études dirigées et l'aide alimentaire ne sera plus distribuée que 6 mois par an.

Votre bon maire

Discours imaginaire? si peu!

Nous vous présentons tous nos vœux pour 2025

Cathy Prost, Caroline Sarochar, Laurent Taton

www.perolsdemocratiecitoyenne.fr

Facebook : @PerolsDemocratieCitoyenne

Bernadette Conte-Arranz texte non communiqué.

► LE MOT DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR PÉROLS

Chères Péroliennes, chers Péroliens,

Pour un débat respectueux et constructif.

Avec ce journal municipal, nous souhaitons réaffirmer l'importance d'un débat public fondé sur le respect, la vérité et la recherche de l'intérêt général. Ces valeurs sont le socle d'une démocratie saine et apaisée.

Malheureusement, en parcourant cette page dédiée aux groupes politiques, nous constatons la présence de propos outranciers, parfois mensongers, et souvent empreints de haine. Ces pratiques nuisent au débat public, aux citoyens, et à la construction collective d'une commune où chacun devrait se sentir écouté et respecté.

Le rôle de ce journal est de vous informer avec rigueur et transparence, et nous nous engageons à continuer dans cette voie. Nous invitons chacun à participer de manière constructive à la vie démocratique de notre commune, en mettant en avant les idées, les solutions et des échanges respectueux.

Ensemble, faisons vivre un débat digne et constructif, au service de tous.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement lors des réunions publiques qui seront organisées pour sensibiliser chacun à ce fléau.

Jean-Pierre Rico

Maire de Pérols

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :
LE 6 FÉVRIER ET LE 10 AVRIL



**Avec engagement, soin et conscience
environnementale, nous accompagnons
les territoires dans la réflexion et la conduite
de leurs projets d'aménagement.**



Terrains
à bâtir



Appartements
neufs



Logements
étudiants



Résidences
de tourisme



Résidences
intergénérationnelles



04 67 221 222
angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE



LPJ-HIPPOCAMPE

Le fond et la forme

**RÉGIE PUBLICITAIRE
IMPRESSION
ÉVÈNEMENTIEL**

FABRICATION, IMPRESSION

OFFSET, NUMÉRIQUE, SÉRIGRAPHIE,
CATALOGUES, BROCHURES, FLYERS, PAPETERIE,
AFFICHES, BANDEROLES, PACKAGINGS
ÉVÈNEMENTIEL, SÉMINAIRE...

Tél. 04 67 42 78 09 • 06 11 53 45 22
e-mail : lpj.sarazin@wanadoo.fr



**24/24H
7/7J**

**Dépannages
Remorquages
Transports**

**Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos**

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérols

Tél. 0 467 710 720

Fax 0 467 274 898

montpellier.depannageperols@orange.fr

MARCHÉ

Tous les samedis matin

Place Georges Brassens et rue Gaston Bazille
de 8h00 à 13h00.

CULTES

► Eglise Saint-Sixte II

Place Carnot - Pérols
www.paroisse-de-perols-carnon.fr

► Eglise Protestante unie Montpellier et Agglomération

3, avenue de Palavas 34070 Montpellier
Renseignements : 04 67 92 19 27
www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

► Mosquée Avéroès

Rue Emile Picard - Montpellier
Renseignements : 09 54 42 43 76

► Synagogue Mazal Tov

Rue Proudhon - Montpellier
Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00
www.ville-perols.fr
mairie@ville-perols.fr

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02
urbanisme@ville-perols.fr

Lundi & mardi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 09 86 04 02 80
Rue Font-Martin
www.ifac.asso.fr

**Lundi, Mardi et vendredi : de 8h30
à 12h00 et de 13h30 à 17h30.**
**Mercredi : de 8h à 12h00
et de 13h30 à 17h30.**
Jeudi : de 8h30 à 11h30 fermé APM

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

Maryline AJAX & Arnaud PIGNIER	04/10/2024
Lolita MARCHAND & Romain BOYAVAL	25/10/2024
Ophélie VALENTIN & Thomas BOISSON	30/11/2024

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

Julien DAUDIES	18/09/2024
Albert, Roger PENEL époux DAVID	30/09/2024
Janine, Emma JOUANEN épouse LE HELLOCO	04/10/2024
Salah EL BERRAK époux TALEB	05/10/2024
Michel, Louis, Jean, Marcelin ROLHION veuf PICCIONE	06/10/2024
Pablo, Louis DE LENE MIROUZE	13/10/2024
Georges, Pierre MAISONNEUVE	14/10/2024
Marcel DRAHI époux BARAN	18/10/2024
Eliane, Paule AMOROS veuve GOURIER	26/10/2024
Suzanne, Marie, Rose FLORET veuve PRANDI	31/10/2024
Manuel DIAZ époux PEREZ	31/10/2024
Rémy, Jean-Marie MARTIN	05/11/2024
Léon, Roger MALEK veuf MURCIA	09/11/2024
Mireille, Myriam SALAS	10/11/2024
Maria, Almudena GONZALEZ GOMEZ épouse PALIANOFF	11/11/2024
Arlette, Louise PAUTOT épouse GENEAU de LAMARLIERE	13/11/2024
Marie Antoinette PUCCIO veuve MONCHAUX	29/11/2024
Maria-Josefa MARTINEZ veuve CLEMENTE	02/12/2024
Jean-Louis, Pierre, Lucien GARREL époux BOURRIER	04/12/2024
Françoise, Janine, Danielle MENÈS épouse ABGRALL	05/12/2024
Simone, Louise GEANDROT épouse DELL'ISOLA	12/12/2024
Adel BEN BENAÏSSA	13/12/2024
Jean-Jacques SCHERCHEN époux PECH	14/12/2024
Jean-Claude, Louis, Justinien COSTAGLIOLA veuf MALLOL	19/12/2024
Jean-Marc, Michel DUSSOULIER époux AUGER	22/12/2024
Jacques, Pierre BELLET époux HERRMANN	24/12/2024
Vincente DI MARCO veuve TAÏX	26/12/2024
Kheira KHANTAR veuve SCALA	26/12/2024
Maryse, Alice EYRAUD veuve MASSON	27/12/2024
Michel, Roger FROMONT époux BESNARD	28/12/2024
Alain ROJO	30/12/2024



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE

AU DÉPART DE MONTPELLIER

Scannez et découvrez
les fréquences
des vols



AÉROPORT DE MONTPELLIER, FAIRE DE SON RÊVE UNE RÉALITÉ

#mplaeroport



www.montpellier.aeroport.fr



Sariviere

DEPUIS 1930

PAYSAGISTE • PÉPINIERISTE

**PASSION, CRÉATIVITÉ, CONSEIL
AU SERVICE DE VOTRE JARDIN
DEPUIS 1930**



OLIVIERS | PALMIERS | FRUITIERS | HORTICULTURE | TERREAUX | CRÉATION | BUREAU D'ÉTUDE | AMÉNAGEMENT | ENTRETIEN
AVENUE PAYSAGÈRE | MAURIN - LATTES | TÉL. 04 67 27 77 68 | WWW.SARIVIERE.FR